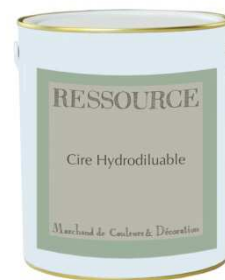
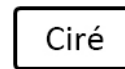


Cire Hydrodiluable

Cire de protection incolore en phase aqueuse



Fiche Technique N°930



DESTINATION

INTÉRIEUR

Sur surfaces verticales. Dans toutes les pièces d'habitation.

Subjectiles : Sur Chaux Ferrée, lissée et Enduit Romain.

QUALITÉS DOMINANTES

Bel aspect ciré. Peut être recouvert facilement lors d'un changement de décor.

MISE EN ŒUVRE

Respecter le D.T.U. 59-1

PRÉPARATION DES FONDS

Les fonds doivent être parfaitement dépoussiérés, secs, sains, cohérents et très propres. Il est indispensable d'attendre que la Chaux soit sèche à cœur.

MATÉRIEL D'APPLICATION

S'applique au plateau inox ou rouleau microstar 5mm NEUF (réf. 4051006).

TYPES DE SUPPORTS	PRÉPARATION
Revêtements Minéraux secs et propres	Le support à protéger doit être impérativement sec à cœur.

APPLICATION

Prêt à l'emploi. Ne pas diluer.

Après complet séchage du produit à protéger, appliquer une couche de Cire Hydrodiluable à l'aide d'un plateau inox ou du rouleau microstar **NEUF** en prenant soin de travailler par petites surfaces avec des gestes souples et arrondis.

Laisser sécher environ 24h (dans des conditions normales de température et d'hygrométrie).

La cire Hydrodiluable ne se lustre pas après séchage.

Attention, l'application de la Cire fonce légèrement la teinte d'origine. Attendre le séchage complet pour juger du résultat final.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Aspect	Ciré.
Rendement	15 à 20 m ² /L selon la porosité du support.
Séchage	24h env.
Extrait sec	35% en poids, 34% en volume.
Nettoyage des outils	A l'eau.
Densité	1
Conditionnements	Boîtes métalliques de 1L et 2.5L.
Conservation	1 an en emballage d'origine non entamé. Stocker à l'abri du gel.

PRÉCAUTIONS

Appliquer entre +5°C et +30°C. Ne pas appliquer par humidité relative supérieure à 75%.

CARACTÉRISTIQUES RÉGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION AFNOR	Famille I – Classe 7b2
COV (1)	Valeur limite UE de ce produit (cat A/I) : 200g/L pour 2010. Ce produit contient max. 15g/L COV à l'emploi.
SÉCURITÉ	Se reporter à la fiche de sécurité (FDS), Conforme à la législation en vigueur.

(1) Composés Organiques Volatils

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur l'échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Cire Hydrodiluable

FT N° 930 Edition 3 Février 2014. Cette fiche technique annule et remplace les précédentes éditions relatives au même produit. L'évolution des techniques étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, auprès de nos services, que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Document consultable sur notre site www.ressource-peintures.com

2/2

